



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Mis à jour le 31 juillet 2015

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux.

Quoi, comment et pour qui ?

La Fédération est l'interlocuteur des administrations nationales, des assemblées régionales et des assemblées parlementaires et de l'Union européenne pour l'élaboration des textes et politiques concernant les Parcs naturels régionaux dans les domaines de :

- La protection et la gestion de l'environnement,
- La conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel,
- Le développement local,
- L'aménagement du territoire,
- L'éducation à l'environnement,
- L'information et l'accueil du public.

Ses objectifs sont :

- De représenter les intérêts collectifs des Parcs naturels régionaux auprès des instances nationales et internationales
- De participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français
- De diffuser et faire connaître l'éthique des Parcs naturels régionaux et leurs actions, en France et à l'international.

Contact

Retrouvez le site de la Fédération